

COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme)  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 22 juin 2023**

Nombre des membres :

- afférents au Conseil Municipal : 11  
- en exercice : 10  
- qui ont pris part à la séance : 09  
- votants 09

Date de convocation : 16/06/2023

Date d'affichage : 16/06/2023

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, le vingt-deux juin deux mil vingt-trois à 19 h 00.

Présents : Mmes ARSAC Pascale – PERRIN Marie-Josèphe – RENARD Brigitte  
Mrs ALINS Franck - BRACHET Florian – CHARPENEL Aurélien –  
COEUILLET Christophe – DI BENEDETTO Vincent

Absent excusé : Mr VERNERET Jacques

Secrétaire de séance : Mme RENARD Brigitte

**OBJET : Révision du loyer communal situé au 3B Rue de la Boulangerie (1<sup>er</sup> étage)  
Montant du loyer applicable au 1<sup>er</sup> août 2023**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n° 09-2021 du 15 mars 2021 qui fixait le loyer pour la création des 3 nouveaux appartements communaux situés Rue de la Boulangerie, soit : loyer à 580 € + charges locatives estimées de 20 € (TOEM, électricité partie commune, entretien pompe à chaleur, etc...)

Le locataire actuel de l'appartement situé au 3B Rue de la Boulangerie (1<sup>er</sup> étage) est arrivé le 9 juillet 2022.

Selon l'indice de l'INSEE du 1<sup>er</sup> trimestre 2023, le Conseil Municipal, en accord avec son Maire, après délibération, à l'unanimité des votants :

- **FIXE** le montant du loyer à **600,27 €** auquel s'ajouteront les charges locatives d'un montant estimé de **20 €** (TOM, électricité partie commune, entretien pompe à chaleur etc...) à compter du 1<sup>er</sup> août 2023.

Et ont les membres présents signés au registre  
AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.



Le Maire,  
Jean-Bernard CHARPENEL